

Le thésaurus nuisances du rnv3p

**Journée d'information sur les thésaurus
18/11/2010**

**Dr Lynda Bensefa-Colas
pour le GT nomenclature RNV3P**



Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles

RNV3P =

Un réseau : national
original
pérenne

d'experts en pathologie professionnelle

pour

la surveillance médicale des salariés

la vigilance sanitaire et l'émergence

la prévention des risques professionnels

Un réseau national original

Le RNV3P regroupe 32 Centres de Consultation de Pathologie Professionnelle (CCPP) implantés dans les CHU français

Il est coordonné par l'ANSES, la CNAMTS, la Société Française de Médecine du Travail, le CHU de Grenoble, la CCMSA et l'InVS.

Un comité de pilotage définit les orientations.

L'Anses en est l'opérateur et un contributeur financier essentiel avec la CNAMTS.

Objectifs du réseau

Objectifs principaux :

- Repérer et décrire les situations professionnelles à risque en France
- Rechercher des étiologies nouvelles et des risques émergents

Objectifs secondaires :

- Mise en place d'une stratégie de vigilance concernant les risques professionnels
- Dégager des actions prioritaires régionales ou nationales de prévention ou de surveillance avec la CNAMTS et les CARSAT
- Guider les choix en matière d'évaluation des risques et d'études épidémiologiques nationales

Comment ?

Il s'agit d'un système de vigilance de type passif basée sur le recueil continu des Problèmes de Santé au Travail dans 2 composantes que sont les CCPP et les SST.

Ces 2 recueils de données sont complémentaires et harmonisés.

CCPP et SST 1 les deux composantes du système

Vigilance dans la population active

Suivi des salariés et enregistrement de tous les problèmes de santé incidents susceptibles d'être liés au travail

via un échantillon de médecins du travail exerçant en SST

Vigilance dans la population des patients

Présence (potentielle) d'un problème de santé susceptible d'être lié au travail

via l'exhaustivité des consultations réalisées dans les CCPP (expertise reconnue)

Thésaurus nuisances rnv3p

Historique

- Lors de sa création en 2001, le réseau a adopté le thésaurus INRS-CNAMTS pour les nuisances physiques, biologiques et chimiques
- Enrichissement progressif du thésaurus avec ajout
 - De quelques codes pour les nuisances Physiques et Chimiques
 - D'un thésaurus spécifique pour les nuisances organisationnelles et relationnelles
- Aucun thésaurus nuisances admis par consensus dans la monde (ex CIM10)
- 2009 : demande de la CNAMTS au GT nomenclature RNV3P d'assurer l'élaboration et la maintenance d'un **thésaurus des nuisances** partagé entre tous les acteurs concernés par la santé au travail pour un langage commun et harmonisé

Caractéristiques du thésaurus des nuisances chimiques

- Thésaurus intégrant plusieurs types d'entrées

Substances pures (ex : acétone),
familles chimiques (ex : solvants),
familles d'usage (ex : colle)

Méthode

- Formation de 4 sous GT nuisances
 - Sous GT nuisances physiques
 - Sous Gt nuisances chimiques
 - Sous GT nuisances biologiques
 - Sous GT risques psychosociaux

- Participation de tous les représentants institutionnels du GT nomenclature (CCPP, CISME, de l'Anses, des CARSAT, de la CNAMTS, de la MSA et de l'InVS) et CAP pour le sous GT risques chimiques

Garanties et modalités de mise à jour

Mise à jour et veille assurées

- par le Groupe de Travail « nomenclature » du rnv3p de l'Anses, composé de membres des CCPP, de l'Anses, des CARSAT, de la CNAMTS, de la MSA et de l'InVS
- avec un représentant du CISME

Avantages

- Thésaurus le plus complet : > 7000 libellés
- Un enrichissement permanent **collectif** grâce à la participation de :
 - CNAMTS, InVS, CISME, CCPP, INRS, BTP, SFMT, CC MSA
- Un projet d'interopérabilité :
 - avec la Base Nationale des Produits Chimiques utilisée par les CAP, administrée par le CAP de Nancy

Un thésaurus appelé à être « partagé »

